

## **Des milliers de fonctionnaires attaquent leur mutuelle retraite**

Quelque 5.000 fonctionnaires, qui accusent leur ancienne mutuelle de retraite, la MRFP (devenue l'UMR), de les avoir floués, ont demandé des comptes, hier, devant le tribunal de Paris, au cours d'un procès qu'ils attendaient depuis plus de sept ans.

La MRFP, a rappelé leur avocat, Me Nicolas Lecoq-Vallon, s'était engagée à indexer les rentes de ses quelque 450.000 adhérents (70.000 allocataires et 370.000 cotisants) sur le traitement de la fonction publique.

Les adhérents pensaient que la mutuelle leur promettait ainsi des rentes en progression constante, mais cela n'a pas été le cas, a-t-il déploré, rappelant la baisse de 16 % des prestations annoncée en décembre 2000.

« C'est le plus gros scandale financier d'après-guerre », d'autant plus grave qu'il a été commis « par une mutuelle et non par le privé », avait déploré, avant l'audience Andrée Rouffet-Pinon, la présidente du Comité de défense des sociétaires et anciens sociétaires de la mutuelle, partie civile au procès.

Devant le tribunal, Me Lecoq-Vallon a accusé la Mutuelle retraite de la fonction publique, qui gérait le principal complément de retraite facultatif des fonctionnaires (le CREF, aujourd'hui rebaptisé Corem), d'avoir floué ses adhérents.

Tous droits réservés : La République du Centre

639AE9D89828453F39060D70CE0F014B4BC0847A66F1166D0811C19